

 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES	DOCUMENT INFORMATIF	Diffusion par : PRH-DIF	DIF-DI-009
	Fiche de poste directeur de l'Institut de Formation des Métiers d'Aide	Processus : RSH-Gestion des ressources humaines\Recrutement	Page 1 / 4

INTITULE DU POSTE : Directeur de l'Institut de Formation des Métiers d'Aide

Voie d'accès	Durée d'occupation minimale et maximale	Evolution possible
Cadre de santé Cadre Supérieur de Santé	<u>4 à 8 ans</u>	Cadre Supérieur de santé Directeur des soins

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE :

Contours du Pôle et localisation (site, adresse) :

Pôle ressources humaines

Département des Instituts de Formation (DIF) Hôpital Saint Jacques

50 route de Saint-Sébastien – 44093 NANTES,

Le département des instituts de formation du CHU de Nantes comprend la direction du département, la gestion des ressources, le bureau de la gestion des stages, le centre de documentation. Onze écoles ou instituts implantés sur deux sites.

Formations initiales post-bac

- Institut de Formation en Soins Infirmiers.
- Institut de Formation des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale.
- Ecole de Sages-Femmes (site Hôtel-Dieu).

Formations infirmiers spécialisés -

Institut de Formation des infirmiers spécialisés :

- Ecole d'infirmier(e)s de Bloc Opératoire.
- Ecole d'infirmier(e)s Anesthésistes.
- Ecole de Puéricultrices.

Formation cadre

Institut de Formation des cadres de santé :

- Cadre de santé/Master 1

Formations d'aides et d'auxiliaires -

Institut de Formation des Métiers d'Aide :

- Institut de formation d'aides-soignants.
- Institut de formation d'auxiliaires de puériculture.
- Institut de formation d'accompagnants éducatifs et sociaux.
- Institut de formation d'ambulanciers (situé sur l'Hôtel Dieu)
- Formation continue assurée par l'IFMA

Unité(s) concernée(s) par le poste :

L'Institut de Formation des Métiers d'Aide (IFMA) qui regroupe l'institut de formation d'aides soignant, l'institut de formation d'auxiliaires de puériculture, l'institut de formation d'accompagnants éducatifs et sociaux et l'institut de formation d'ambulanciers.

L'institut de formation d'ambulanciers est implanté sur le site de l'Hôtel-Dieu 1 quai Moncousu, bâtiment SAMU-SMUR-CESU

REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)	APPROBATEUR(S)	Date d'application
Pierrick MOREAU (Coordonnateur général des instituts de formation-PPRS-DIF)	Guilaine PASCOET (Directeur(trice) - PRH\Direction des carrières, du développement social et de la formation)	Guilaine PASCOET (Directeur(trice) - PRH\Direction des carrières, du développement social et de la formation)	13/04/2017

Type de public accueilli :

- Elèves post formation initiale, étudiants post bacs
- Elèves en promotion professionnelle d'établissements sanitaires ou sociaux, publics ou privés (formation complète, passerelles ou VAE)
- Demandeurs d'emplois
- Professionnels du sanitaire, social et médico-social en formation continue

Dimensionnement :

- Institut d'aides-soignants : 85 élèves
- Institut d'auxiliaires de puériculture : 38 élèves
- Institut de formation d'accompagnants éducatifs et sociaux : 45 élèves
- Institut de Formation d'ambulanciers : 25 élèves (2 sessions de 25 par an)

Nombre d'agents par postes horaires :

- Un directeur, cadre de santé ou cadre supérieur de santé directeur des 4 formations
- 13 formateurs :
 - 1 puéricultrice responsable pédagogique de la formation d'auxiliaire de puériculture (1ETP)
 - 1 IDE puéricultrice (1ETP)
 - 1 infirmière cadre de santé responsable pédagogique de la formation d'aide-soignante (1ETP)
 - 4 infirmières DE (4ETP)
 - 1 conseillère en économie sociale et familiale DE responsable de la formation d'auxiliaire de vie sociale (0.80 ETP)
 - 2 conseillères en économie sociale et familiale DE (1.30 ETP)
 - 1 IBODE (0.80 ETP)
 - 1 IDE formateur (rice) ambulancier (0.50 ETP)
 - 1 Ambulancier (0.20 ETP)
- 4 secrétaires, adjointes administratives (3.1 ETP)

IDENTIFICATION DU POSTE :

Métier : Directeur(e) d'école de formation aux métiers de la santé

La nomination au poste de directeur est soumise à une procédure d'agrément auprès du président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Horaire de travail :

Position dans l'établissement :

Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique : le directeur des soins coordonnateur du DIF

Liaisons fonctionnelles (internes et externes) :

- L'ensemble des directeurs des instituts de formation du CHU.
- Responsable de la gestion des ressources du DIF
- Responsable du bureau des stages
- Coordonnateur général des soins et directeurs des soins du CHU
- Directions du CHU de Nantes
- Cadres de santé et cadre supérieur de santé des UF

Réseaux :

- Relations étroites dans le champ social et médico-social avec les instances associatives telles ARIFTS, UNAFORIS...
- Relations étroites à entretenir et développer avec les associations d'aides à domicile dans le champ du domaine social : ADAR- ADMR...

ARCHITECTURE DU POSTE :

Qualifications requises	
Diplômes souhaités et / ou requis :	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'état d'infirmier - Diplôme de cadre de santé - Diplôme universitaire de niveau I, master (souhaité) <p>Qualification particulière requise pour le poste : En lien avec l'agrément de directeur de l'IFA : <i>Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes [...] ambulancier et aux agréments de leur directeur Article 8</i> : Pour être agréé, le directeur d'un institut de formation d'ambulanciers doit avoir une expérience de deux ans dans le secteur du transport sanitaire...</p>
Expériences attendues:	<p>Cadre de santé en responsabilité d'équipes Expérience en pédagogie formation initiale et/ou formation continue Connaissances du champ sanitaire, social et médico-social</p>
Formations complémentaires requises :	

MISSIONS DU POSTE:

Mission principale :

- Diriger l'IFMA
- Coordonner et mutualiser les ressources sur l'ensemble des 4 formations
- Définir la politique de l'institut et ses orientations stratégiques en lien avec la politique générale de l'établissement et des tutelles dans le domaine de la formation initiale et dans le domaine de la formation continue des métiers d'aides
- Piloter le projet pédagogique, sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation
- S'investir dans les travaux transversaux du département des instituts de formation ainsi que dans les projets transversaux du CHU de Nantes

Activités :

- Elaboration du projet de l'institut.
- Mise en œuvre du projet pédagogique en lien avec les évolutions réglementaires.
- Organisation de l'activité administrative et pédagogique de l'institut, planification et coordination des différentes activités.
- Animation des équipes administrative et pédagogique, encadrement, suivi individualisé, évaluation.
- Contrôle et suivi de la qualité des prestations de formation.
- Organisation et mise en place des partenariats extérieurs et de la communication externe.
- Gestion des ressources humaines et des moyens matériels dans un souci d'efficience.
- Veille réglementaire et veille concernant les évolutions dans le champ de la formation et plus spécifiquement dans le domaine des métiers d'aide.
- Elaboration des rapports d'activités
- Relations avec les tutelles (Conseil Régional des Pays de la Loire, ARS, DRJSCS)
Membre du collège des directeurs du DIF

COMPETENCES REQUISES :

Compétences générales

- Management
- Ingénierie de la formation
- Stratégie et organisation / conduite du changement /conduite de projet

Compétences spécifiques :

- Ingénierie pédagogique

CONTEXTE D'EXERCICE DU POSTE :

Champ d'autonomie, responsabilités spécifiques	Direction des instituts de formation conformément au cadre réglementaire
Particularités du poste	<ul style="list-style-type: none">- Sens des responsabilités et de la décision- Sens de l'organisation et du travail en équipe- Sens de la communication- Sens du reporting auprès de la coordination du DIF et dans le cadre du fonctionnement du collège du DIF- Intégrité- Capacité à évoluer, à se former et à promouvoir le changement- Dynamisme, capacité à mobiliser son équipe- Capacité à gérer des projets- Congés annuels à prendre aux périodes d'absences des étudiants en termes de continuité de service et en lien avec le fonctionnement général du DIF